

# RECAPITULATIF DES CRITERES D'EVALUATION ET CONSEILS AUX ECOLES ET AUX ETABLISSEMENTS. LABELLISATION TYPE A (école ou établissement)

Critères dossier type A : Engagement	Critères type A : Approfondissement	Critères type A : Expertise
<ul style="list-style-type: none"> <li>● 1 Intégration au projet d'école/d'établissement (la mise en œuvre d'une démarche E3D, comportant au moins un projet éducatif est inscrite dans le projet d'école/d'établissement adopté par le conseil d'école ou d'établissement) ;</li> <li>● 2.1 La démarche comprend au moins un projet éducatif (des actions menées en démarche de projet et possédant un intérêt éducatif) qui a lieu pendant l'année scolaire 2020-2021 ;</li> <li>● 2.2 Le ou les contenus du ou des projets s'articulent avec des contenus disciplinaires ;</li> <li>● 2.3 Le ou les projets concernent au moins un ODD identifié ;</li> <li>● 3 Au moins un partenaire extérieur à l'école ou l'établissement (institutionnel, associatif agréé, régional/national/international) ;</li> <li>● 4 Les élèves participent à des actions concrètes, produisent des supports de restitution du projet ou des ressources pour l'école ou l'établissement ;</li> </ul> <p><b>Remarques :</b> La présence d'un comité de pilotage n'est pas un attendu dans le niveau « Engagement ». Seule la communication interne est attendue. L'évaluation n'est pas un attendu dans le niveau « Engagement ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 1 Intégration au projet d'école/d'établissement (la mise en œuvre d'une démarche E3D, comportant plusieurs projets éducatifs est inscrite dans le projet d'école/d'établissement adopté par le conseil d'école ou d'établissement) ;</li> <li>● 2.1 un comité de l'EDD est créé, qui définit, actualise et coordonne un plan d'action de l'école ou de l'établissement, évalué chaque année ;</li> <li>● 2.2 le plus grand nombre des élèves est investi dans le plan d'action. Les éco-délégués de classe et d'école ou d'établissement sont identifiés et acteurs dans les instances. Les parents d'élèves peuvent être sollicités ;</li> <li>● 2.3 Plusieurs catégories de personnels sont impliquées dans la démarche (personnels de gestion, entretien, enseignement, vie scolaire), élaborée par des groupes de travail thématiques avec chacun un ou plusieurs animateurs ;</li> <li>● 2.4 la démarche s'appuie sur un projet de formation pluriannuel des personnels engagés, tant sur le plan technique que sur le plan éducatif ou disciplinaire ;</li> <li>● 3 Plusieurs projets éducatifs (au moins deux) sont concernés et évoquent plusieurs ODD ;</li> <li>● 4 le partenariat est diversifié et consolidé ;</li> <li>● 5 Les actions menées sont valorisées et publiées par des canaux de communication interne et externe à l'école et l'établissement ;</li> <li>● 6 un bilan annuel est réalisé par le comité de pilotage EDD en associant concrètement les éco-délégués et leur référent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 1 Intégration au projet d'école/d'établissement (la mise en œuvre d'une démarche E3D, comportant plusieurs projets éducatifs est inscrite dans le projet d'école/d'établissement adopté par le conseil d'école ou d'établissement) ;</li> <li>● 2 Un projet de déploiement pluriannuel est mis en place pour couvrir le plus grand nombre des ODD dans le cadre de l'Agenda 2030 ;</li> <li>● 3.1 Les élèves et particulièrement les éco-délégués, sont engagés avec tous les personnels dans des actions remarquables et transférables vers d'autres acteurs ;</li> <li>● 3.2 Tous les élèves de l'école ou l'établissement sont impliqués dans l'EDD au cours de leur scolarité dans l'école ou l'établissement ;</li> <li>● 4.1 La démarche s'appuie sur l'évaluation des compétences des élèves engagés dans des projets EDD pour valoriser leurs initiatives et identifier leurs compétences citoyennes ;</li> <li>● 4.2 Le fonctionnement de l'école ou l'établissement est modifié et l'amélioration de ses performances lui permet d'afficher sa contribution à un développement durable ;</li> <li>● 5 Une stratégie de pérennisation de la démarche est mise en place afin d'assurer la pérennité et la continuité des projets.</li> </ul> <p><b>Remarques :</b> La présence du comité de pilotage est implicite. Le comité de pilotage doit apparaître dans une des parties du dossier. La communication est implicite dans le dossier. De ce fait elle doit apparaître dans une des parties du dossier. L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats sont implicites. Ils doivent apparaître dans une ou plusieurs parties du dossier</p>

## LEGENDE :

- Pilotage et implication de la communauté éducative ;
- Continuité entre les enseignements, la vie scolaire et la gestion de l'école/établissement ;
- Ouverture sur l'extérieur et partenariats ;
- Communication et évaluation ;

## RECAPITULATIF DES CRITERES D'EVALUATION ET CONSEILS AUX ECOLES ET AUX ETABLISSEMENTS. LABELLISATION TYPE B (territoire éducatif)

Critères type B : Territoire engagé	Critères type B : Territoire apprenant	Critères Type B : Territoire durable
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 Pré requis : Au moins deux structures du réseau sont labellisées E3D. Si deux structures scolaires seulement demandent le niveau « Engagé » au moins une des structures doit être déjà labellisée.</li> <li>• 2 Un diagnostic global et des recommandations sont dressés par les Directeurs d'école et/ou Chefs d'établissement et leurs comités d'EDD.</li> <li>• 3.2 La démarche fait l'objet de la création d'un comité de l'EDD de territoire.</li> <li>• 3.3 Des actions inter-écoles ou inter-degrés sont mises en place en lien avec des ODD et en articulation avec les enseignements.</li> <li>• 4 Les collectivités territoriales concernées sont engagées.</li> </ul> <p><b>Remarque :</b> La communication et l'évaluation ne sont pas un attendu dans le niveau « Territoire engagé ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 Pré requis : Au moins la moitié des structures scolaires sont labellisées E3D sur le territoire.</li> <li>• 2 Le comité de l'EDD du territoire assure la coordination et la progressivité des projets et des actions EDD.</li> <li>• 3 Des partenariats pérennes et structurants existent sur le territoire.</li> <li>• 4 Des projets EDD inter-écoles, inter-établissements ou inter-degré, se mettent en place de façon coordonnée.</li> <li>• 5 La formation à l'EDD des personnels du territoire se met en place progressivement.</li> <li>• 6 Les éco délégués des différent(e)s écoles/établissements travaillent ensemble</li> <li>• 7 Des actions de communication et de valorisation des actions menées sont mises en place, en coordination avec les collectivités territoriales de rattachement.</li> </ul> <p><b>Remarque :</b> L'évaluation est implicite dans le dossier. De ce fait elle doit apparaitre au moins une fois dans le dossier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 Une stratégie de pérennisation de la démarche est établie avec les partenaires institutionnels locaux.</li> <li>• 3 Des projets et actions d'EDD remarquables, coordonnés et transférables sont organisés sur le territoire (en lien avec des ODD).</li> <li>• 4 Le territoire propose un parcours d'EDD de l'élève coordonné et cohérent, si possible de la maternelle au lycée.</li> <li>• 5 Les éco-délégués des écoles et des établissements du territoire durable sont des acteurs engagés et centraux, qui peuvent intervenir auprès des instances délibératives des collectivités territoriales de rattachement.</li> <li>• 6 Une modification globale du fonctionnement des écoles et établissements du territoire permet de l'identifier comme un territoire contribuant du développement durable.</li> <li>• 7 Une éthique du développement durable sur le territoire se met en place par exemple sous la forme de l'adhésion à une charte.</li> </ul> <p><b>Remarques :</b> Le dossier ne demande pas de pré requis de labellisation préalable (ce niveau étant l'ultime niveau de développement global de la démarche E3D, la plupart des structures scolaires qui le demandent sont déjà labellisées).</p> <p>Pilotage et implication de la communauté éducative sont un implicite du dossier. De ce fait ils doivent apparaitre au moins une fois dans le dossier.</p> <p>Communication et évaluation sont implicites dans le dossier. De ce fait ils doivent apparaitre au moins une fois dans le dossier.</p>

### **LEGENDE :**

- **Pilotage et implication de la communauté éducative :**
- **Continuité entre les enseignements, la vie scolaire et la gestion de l'école/établissement :**
- **Ouverture sur l'extérieur et partenariats :**
- **Communication et évaluation**
- **Ethique du développement durable**